

Maladie du dépérissement chronique des cervidés

La maladie du dépérissement chronique des cervidés (*Chronic Wasting Disease, CWD*) est une maladie contagieuse à prion qui touche les cerfs, les rennes et les élans (cervidés).



Vaste programme de surveillance en **Norvège**.

- Bulletin Radar d'octobre 2016 (PDF, 1 MB, 07.11.2016)
- Communiqué de presse: Mesures de prévention contre une nouvelle épizootie touchant les cervidés (PDF, 131 kB, 04.11.2016)
- Ordonnance de l'OSAV instituant des mesures destinées à prévenir l'introduction de la maladie du dépérissement chronique (Chronic wasting disease) de Norvège, de Suède et Finlande

La CWD fait partie des encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST), terme générique pour désigner des maladies cérébrales contagieuses et dégénératives. La **tremblante**, chez les moutons et les chèvres, de même que l'**ESB**, chez les bovins, appartiennent aussi à cette catégorie. Ces maladies se caractérisent par une décomposition en forme d'éponge du tissu nerveux et par leur évolution chronique.

La CWD est toujours mortelle. À un stade précoce, elle se manifeste par des troubles du comportement (apathie, confusion, difficultés motrices). Plus tard, les animaux atteints maigrissent de manière chronique, d'où le nom de la maladie (dépérissement chronique). Selon l'état actuel des connaissances, la CWD n'est pas une zoonose, contrairement à l'ESB.

Contamination et propagation

Comme toutes les EST, la maladie du dépérissement chronique des cervidés est transmise par des prions, des protéines anormalement repliées. La contamination a lieu par voie orale. Les animaux atteints excrètent l'agent infectieux par l'urine et la salive. Celui-ci reste décelable dans le sol durant des années. La transmission peut se faire tant par contact direct entre les animaux que de manière indirecte par le biais de l'environnement. La CWD est extrêmement contagieuse. En cas d'épizootie, les animaux doivent être abattus d'urgence.

La maladie est connue en Amérique du Nord depuis la fin des années 60. Ces 20 à 30 dernières années, elle s'est fortement propagée dans les populations d'animaux sauvages à l'ouest des États-Unis et au Canada. Dans certaines régions, jusqu'à 10 % des effectifs étaient touchés. Le cerf à queue noire, le cerf de Virginie et le wapiti sont sensibles à la maladie, aussi bien dans la nature qu'en captivité.

La période d'incubation de l'agent infectieux, qui dure souvent plusieurs années, rend difficile voire impossible la lutte contre la maladie.

Le premier cas de CWD en Europe concernait une jeune renne femelle à Laerdal, en Norvège, et a été confirmé par des analyses début avril 2016. Deux autres cas ont été découverts fin mai et début juin. Il s'agissait de jeunes élans femelles portantes (*Alces alces*) à Selbu, à proximité de la frontière suédoise.

Jusqu'à présent, rien ne permet d'affirmer que l'agent infectieux s'est propagé hors de la Norvège. Pour l'heure, la surveillance de la maladie est étendue en Scandinavie. La Norvège, la Suède et la Finlande coordonnent leurs mesures.

Que faire ?

Le foyer de maladie du dépérissement chronique des cervidés apparu en Norvège n'a pas de conséquence directe pour la Suisse. La Norvège a déjà bloqué les exportations de cervidés vivants. Les carcasses, la viande de gibier, les trophées de chasse et les peaux de cerfs peuvent toujours être importés.

Toute constatation de CWD (ou d'encéphalopathies spongiformes chez les autres espèces) doit être annoncée sans délai au vétérinaire cantonal conformément à l'art. 181 OFE. Le vétérinaire cantonal ordonne l'incinération des parties du cadavre encore existantes.

Dernière modification 04.11.2016